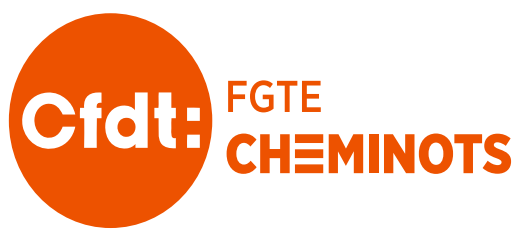


SITUATION SOCIALE



LA TABLE RONDE DU 7 AVRIL 2025 PERMET DE POSER UN NOUVEL AGENDA SOCIAL.

EXPLICATIONS

Les organisations syndicales ont été réunies par le Président Farandou lors d'une table ronde le 7 avril 2025. Sud Rail n'a pas souhaité être présent lors de cette table ronde.

Les échanges ont à la fois porté sur le contexte interne et externe au Groupe public SNCF. Crise internationale, instabilité gouvernementale, risque sur l'encadrement du droit de grève, difficulté sur le financement du réseau, climat social interne...

La CFDT Cheminots a développé, au cours de cette table ronde, les sujets qu'elle avait porté dans sa DCI du 31 mars 2025 autour des **conditions de travail (strict respect de l'accord temps de travail notamment sur les commandes, amélioration des roulements, etc...), de la rémunération (revalorisation des codes primes, annualisation des éléments de rémunération liés à l'ancienneté en garantissant une évolution de rémunération annuelle et garantie pour toutes et tous) ou encore la pénibilité.**

La CFDT Cheminots agit pour chacune et chacun, en prenant en compte la situation de chaque métier au sein de chaque SA. Qu'il s'agisse de l'amélioration des conditions de travail des agents en production, de lutter contre la situation dramatique de l'emploi des fonctions supports et de siège, la CFDT Cheminots défend chacune et chacun, au quotidien et en proximité.

Lors de cet échange, le Président a pris un certain nombre d'engagements en réponse aux revendications de la CFDT Cheminots. Ceux-ci ont été matérialisés dans un courrier d'engagement adressé aux fédérations participantes à cette table ronde. **UN NOUVEL AGENDA SOCIAL EST DONC POSÉ.**



Pour aller plus loin cliquez sur le QR Code ou sur l'image pour retrouver le relevé de conclusion de la table ronde



DES AVANCÉES SONT DONC ACTÉES. VOICI LE PROGRAMME DE TRAVAIL :

1. EMPLOI

La CFDT Cheminots a porté haut la nécessité d'avoir une **courbe d'emploi positive**. Plus d'emplois, c'est la garantie d'une amélioration des conditions de production, des parcours professionnels et, au final, des conditions de vie de chacune et chacun. Pour la CFDT Cheminots il est impératif que « l'héritage » des Jeux Olympiques se poursuive en matière d'embauches.

TABLE RONDE EMPLOI DU 8 AVRIL : LA CFDT CHEMINOTS AVAIT DEMANDÉ LA RÉUNION D'UNE TABLE RONDE EMPLOI ISSUE DE L'ACCORD PEDPP.



Pour aller plus loin
Cliquez sur le QR Code ou sur
l'image pour retrouver le courrier
de demande de table ronde
Emploi



Celle-ci a permis d'obtenir des informations sur l'emploi au cours de 2024 et sur les perspectives 2025. Ainsi, est-il prévu d'avoir 7281 recrutements en 2025. **La déclinaison territoriale constituera la prochaine étape puis une nouvelle table ronde de synthèse sera programmée à l'automne 2025.**

La CFDT Cheminots a revendiqué la mise en place d'un « **plan de mutations national** » pour satisfaire les demandes de mobilité de toutes et tous. Les conditions de mise en oeuvre restent à définir.

2. RÉMUNÉRATION

La CFDT Cheminots a porté des revendications sur :

- La nécessité de conserver une **trajectoire de PR hors-compte et de mesures supplémentaires de contingents en niveaux** pour les exercices 2026 et 2027 ;
- La mise en place d'une **annualisation des dispositifs d'ancienneté** (échelons statutaires et primes d'ancienneté des contractuels).
- La création de **délais de séjour (mini, maxi et moyen)** pour les passages en classe de tous les agents, quel que soit leur collègue et leur classe ;
- La **revalorisation** des codes primes et des éléments de rémunération liés à la production (indemnités et allocations) ;

La direction du Groupe s'est engagée à répondre favorablement aux demandes portées par la CFDT Cheminots tels :

- L'établissement d'un **bilan des notations**, qui portera notamment sur le sujet des positions de rémunération ou des niveaux supplémentaires accordés dans le cadre des dispositifs d'amorçage de l'accord CAA. Cette réunion aura lieu le 9 avril 2025.

- Le lancement, dès à présent, de discussions sur plusieurs sujets à traiter lors de la **NAO 2026**. L'annualisation des échelons pour les statutaires et des primes d'ancienneté pour les contractuels ou encore le barème des AFS, dont la CFDT Cheminots revendique la revalorisation, pourraient être abordés.

3. CONDITIONS DE TRAVAIL ET INVESTISSEMENTS SUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La CFDT Cheminots est intervenue sur les écarts et dérives constatés sur l'application stricte de la réglementation du temps de travail.

Nous avons demandé la mise en oeuvre de moyens supplémentaires pour augmenter les investissements en lien avec la Qualité de Vie au Travail.

Une table ronde Groupe devrait avoir lieu avant l'été. Les SA devront présenter les mesures mises en oeuvre sur leur périmètre.

4. PÉNIBILITÉ

La CFDT Cheminots a porté deux revendications majeures :

- La mise en oeuvre d'une **nouvelle méthode**, portée par la CFDT, d'évaluation des emplois pour créer de nouveaux Emploi Repère à Pénibilité Avérée.
- La prise en compte de la pénibilité à laquelle est soumise **l'encadrement** de production afin d'ouvrir droit aux dispositifs de compensation.
- L'ouverture d'une table ronde pénibilité, qui résulte des engagements de la table ronde du 27 février 2024 sera également l'occasion de porter les revendications de la CFDT cheminots en matière de **reconnaissance des ex apprentis et élèves**.

5. FORMATION

Lors de cette table ronde, il a été acté une ouverture anticipée de la négociation de **l'accord formation**.

Ce sujet est primordial et indéniablement lié à la question de l'emploi. Il doit permettre de mieux développer et reconnaître les compétences et les parcours professionnels.

Un cahier des charges devrait être partagé avant l'été. La négociation pourrait se dérouler à l'automne.

La CFDT Cheminots sera pleinement investie dans cette négociation.

LA CFDT AGIT POUR TOUTES ET POUR TOUS, AU QUOTIDIEN ET EN PROXIMITÉ.

